

Public et prérequis

Aucun

Personne désignée par l'entreprise, sur la base du volontariat, parmi ses salariés qualifiés, pour être le tuteur d'un nouvel arrivant (nouveau salarié, intérimaire, stagiaire, salarié en mobilité interne...)

Les objectifs

Réussir l'intégration d'un nouvel arrivant

Créer une relation pédagogique avec la personne concernée et développer une attitude de formation

Organiser les situations de travail, transmettre leurs savoir-faire et évaluer la progression de la personne en termes de compétences professionnelles

Définir les missions du tuteur

Identifier et rédiger les compétences professionnelles de la personne à intégrer

Définir les étapes d'intégration et de formation au poste de travail et les situations d'évaluation correspondantes

Maîtriser les éléments indispensables à une relation de communication lui permettant d'accomplir sa mission de tuteur

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Création d'un livret tuteur par participant : véritable outil de travail destiné à aider le tuteur à mener sa mission et à formaliser la progression de la personne

Possibilité d'exploiter les livrets d'accueil des entreprises des participants

Études de cas, jeux de communication, échange d'expérience

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches « Tutorat en entreprise » si passage CCPI

Contenu de la formation

Introduction au tutorat

- Missions du tuteur : accueillir, intégrer, accompagner, former et évaluer

Notion de compétence

- Définition et méthodologie de rédaction d'une compétence
- Application à des cas concrets des différentes entreprises représentées
- Analyse des retours d'expérience et/ou des différentes étapes de formation au poste de travail rédigées par les apprenants, lors de l'inter session d'un mois environ

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Tuteur formateur

- Pédagogie par objectifs
- Apprentissage et la mémorisation
- Méthodes pédagogiques
- Modes d'évaluation

Tuteur facilitateur et régulateur

- Besoins au travail et la motivation à se former
- Bases de la communication
- Attitudes en communication et leurs effets induits
- Cadre de référence
- Qualité de la communication : l'écoute, la reformulation, le feed-back ...

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour